

## Compte-rendu de la permanence du 10 mai 2022

### Participants :

**Présidente** : Mme Valérie TALBI, Adjointe au Maire de Vénissieux

**Correspondant de territoire** : M. Yazid IKDOUMI, DGA

**Nombre d'habitants présents** : 14

**Délégués de quartier** :

<input type="checkbox"/> ALMERAS Ludovic	<input type="checkbox"/> BROUSSE Samuel	<input checked="" type="checkbox"/> MABROUK Mohamed-Karim
<input checked="" type="checkbox"/> BARZASI Dominique	<input type="checkbox"/> CLAVEL-INZIRILLO Béatrice, excusée	<input type="checkbox"/> MONGHEAL Chantal, excusée
<input type="checkbox"/> BONAVENTURE Bertrand	<input checked="" type="checkbox"/> DIAZ Chantal	<input checked="" type="checkbox"/> RINNA Angelo
<input type="checkbox"/> BORNE Camille	<input type="checkbox"/> GARCIA Véronique, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> THIVILLIER Henri
<input checked="" type="checkbox"/> BRISSON Christèle	<input checked="" type="checkbox"/> ISMAEL Ayaz	<input checked="" type="checkbox"/> YAZID Malika

18h 00 : Accueil des délégués et des habitants par Mme V. TALBI, présidente.

Des habitants présents indiquent ne pas avoir reçu le précédent compte-rendu de la permanence du CQ.

Mme Talbi remet aux habitants le compte-rendu de la permanence du mois d'avril 22, l'arrêté et une affichette concernant l'interdiction de nourrir les pigeons, la contribution du CQ centre à la concertation Sytral sur le tracé du tramway T10 à Vénissieux, un flyer d'information sur la journée « Décroche un Contrat en Alternance » le 13 mai 2022, une affiche pour la prochaine permanence du CQ Centre.

Mme Talbi fait circuler un montage de photos avant-après pour faire constater de visu aux délégués et habitants les problèmes qui ont été traités par les services techniques Ville ou Métropole depuis la dernière permanence.

### 1/ Signalements :

- **Rue Isaac** : les poubelles ne sont plus rentrées en journée
- **Rue Gabriel Péri** : les poubelles sont sorties dès le vendredi soir pour la collecte du lundi matin - **BD Laurent Gerin** : les nouveaux locataires laissent leurs poubelles dehors. Mme Talbi s'engage à aller sensibiliser les personnes par affichage. Le cantonnier ne passe plus, pourquoi ? Mme Talbi annonce qu'une réunion va être organisée avec le directeur de la subdivision de la Métropole sur les sujets de propreté.
- **Avenue Jean Jaurès** : entre le coiffeur et le kebab poubelles non rentrées
- **Rue Carnot** : Burger face à la pharmacie / dépôt de palettes de sacs de pommes de terres au sol et poubelles non rentrées. On ne peut plus passer sur le trottoir.
- **Rue V. Hugo** : Dépôts d'encombrants dans le petit parking, à l'entrée et au bout. Au 51 de la rue V. Hugo, poubelle jamais rentrée. Demande de mise en œuvre des amendes.
- **Une habitante** demande le nettoyage du souterrain de l'ancienne gare.

- **Un riverain** demande que la ville achète des appâts pour les rats, qu'il ira payer à la Trésorerie Principale, car ceux dans le commerce ne sont pas efficaces.
- **Restaurant Istamboul rue V. Hugo/ angle P. Bert** : a obtenu l'autorisation de la ville d'installer une terrasse. Le syndic de copropriété n'est pas informé. De nombreuses nuisances notamment sonores pour les riverains et habitants de l'immeuble.
- **Une déléguée signale qu'elle n'a pas de réponses de CLIC** à ses demandes concernant les problèmes de moustiques. Un privé au 4 rue J. Macé n'entretient pas sa piscine qui est devenue un point qui attire les moustiques. Idem un autre privé, qui n'occupe que de manière très occasionnelle sa maison au 10 rue du colonel Fabien, laisse une mare dans son terrain qui génère des moustiques tigres.
- Il est proposé de s'inspirer de **campagnes mises en place à Lentilly ou Saint Priest** par les municipalités pour réduire les problèmes de moustiques. La ville a su favoriser la mise en place de composteurs, elle pourrait faire une démarche similaire pour les pièges à moustiques.
- **Foyer Paul Langevin : l'OMR** qui y réalise certaines activités s'est plaint à mme Talbi d'un envahissement de la salle par les moustiques (le 10 mai 2022).
- **Sécurité routière avenue M. Paul** : au niveau du passage piéton les voitures ne s'arrêtent jamais. Du fait du virage, on ne voit pas les voitures. Demande d'étudier la mise en place de ralentisseurs et de panneaux de signalisation à 30 kms/h.
- Le CQ réitère sa demande d'un **plateau surélevé** au niveau de l'entrée sur le parking Casino, de l'impasse sans nom, du Parking public dans le virage Ave M. Paul, et de voir la pertinence de mise à 30 kms/h de l'ensemble du centre-ville. L'Adjoint rappelle qu'un plateau surélevé c'est 75 K€uros, et un ralentisseur 20 K€uros. Pour lui, les moyens des collectivités doivent être gérés, et notamment il n'est pas envisageable de faire ce type d'investissement sur des secteurs qui vont être impactés par les travaux du T10 dans les 2 ans qui viennent. Pas de réponse donc au point soulevé plus haut sur l'Ave Marcel PAUL.
- Il est demandé que des solutions soient trouvées à titre provisoire pour **la sécurisation du Carrefour rue E. Zola**.
- Il est demandé de chercher à **ralentir la vitesse** sur les rues du Cluzel et Paul Langevin.
- Il est demandé de faire **respecter la zone bleue**, qui n'est pas gérée depuis sa réalisation.
- **M. Sghaier (adjoint au CDV) informe que la municipalité a demandé à la Métropole la mise en place du 30 kms/h sur certains quartiers**. La Métropole n'acceptera que si c'est toute la ville qui passe à 30 kms/h ; Bien-sûr, les grands axes circulant resteront à 50 kms/h. Les études sont en cours. Le Conseil de Quartier du Centre fait remarquer que sa demande est récurrente et systématique pour le Centre de Vénissieux ou certaines rues et ne comprend pas cette politique du tout ou rien de la Métropole.
- M. Sghaier informe de la végétalisation de l'école du centre cet été. Par ailleurs, la Métropole sera sollicité pour intervenir sur le **parc face à Flora Tristan**.

### 3/ Tramway T10 :

La contribution du CQ centre à la concertation Sytral sur le tracé du tramway T10 à Vénissieux et le relevé de conclusions de la réunion du 03 mai 2022 avec le Sytral salle Rivat, sont joints à ce compte-rendu. Les remarques et interventions du Conseil de Quartier Centre

4 / Visite de terrain de 19 à 20h

Rues Lise London, Paul Langevin, Romain Rolland et Gaspard Picard

**5/ Dates à retenir :**

- Fête du quartier Centre le 25 juin 2022, place Sublet
- Prochaine permanence puis visite de quartier : 14 juin 2022

**Mardi 14 juin 2022 à 18h00**

**Foyer Paul Langevin**

**13A rue Marcel Paul**